

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté – Egalité – Fraternité  
DEPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE  
**CCAS DE CHENNEVIERES-SUR-MARNE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**Séance du JEUDI 16 MARS 2023**

-----

N° 2023/008: Compte-rendu des décisions prises par le Président et la Vice-Présidente du CCAS

L'an deux mille vingt-trois le seize mars, à dix-neuf heures les membres composant le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Chennevière-sur-Marne régulièrement convoqués, individuellement et par écrit, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, à l'hotel de Ville, sous la présidence de Monsieur Annie PELLET-SCHIFFRINE Vice-Président.

**Etaient présents**

Mme Annie PELLET-SCHIFFRINE  
Mme Félicia BOISNE-NOC  
Mme Sophie LE MONNIER  
M. Frédéric HIDEG  
Mme Martine TIRAVY  
Mme Ariane VIENNEY  
M. Moncef JENDOUBI  
Mme Isabelle COURTOIS  
M. Mickaël ASSOUS

**Etaient représentés**

M. Jean-Pierre BARNAUD, ayant donné pouvoir à M. Mickaël ASSOUS ,

**Etaient excusés**

Mme Laurence GRANDJEAN

**Secrétaire de Séance** : Delphine CARLIER



La présente délibération, peut faire l'objet dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Melun ou d'un recours gracieux auprès du CCAS de Chennevières-sur-Marne.